

**AGROÉCOLOGIE** Des plantes sauvages locales pour enherber le vignoble

# Un tapis végétal sobre pour les vignes

Enherber les vignes grâce à la flore locale : l'idée a germé chez des viticulteurs de Westhalten. Ils testent avec l'INRA et le concours du semencier Nungesser un mélange de plantes sauvages comme alternative à l'engazonnement classique.



Les participants au projet REPERES visitent une parcelle de millepertuis, une des plantes sauvages du mélange destiné à l'enherbement alternatif des vignes, avant la récolte des graines de semences. PHOTOS DNA - CÉDRIC JOUBERT

En pleine campagne autour de Sermersheim, des lopins de millepertuis, de centaurée du Rhin, d'achillée qui éclaboussent de jaune, de mauve ou de blanc, le vert uniforme des champs de maïs. La palette végétale est superbe, vertueuse aussi escomptent ses « jardiniers ». Ces plantes font en effet partie du mélange de fleurs et de graminées sauvages, sélectionné par les viticulteurs avec l'INRA pour un essai d'enherbement alternatif.

« On a choisi des végétaux pas très hauts, résistant au passage des engins agricoles, potentiellement apporteurs d'azote, accueillants pour les insectes auxiliaires. On les a pris aussi pour leur aspect esthétique. Le mélange ne comprend pas de plantes protégées ou qui attirent les ravageurs », explique Frédéric Schermesser, responsable du projet agroécologique REPERES au syndicat viticole de Westhalten.

Ce programme de recherche participative est mené par des viticulteurs désireux de changer leurs pratiques culturales, en collaboration avec l'INRA

(DNA du 10 janvier).

Confrontés à des situations de stress hydrique des vignes, liées au réchauffement climatique, ils ont réfléchi à un autre type d'enherbement que le raygrass. « Ce gazon traditionnel est très gourmand en eau et en azote, ce qui induit une concurrence avec la vigne et provoque des problèmes de maturité », poursuit le jeune vigneron. Les plantes herbacées, susceptibles de le remplacer avantageusement, poussent sur les landes sèches des collines sous-vosgiennes, dans un secteur protégé Natura 2000.

## Le gazon traditionnel gourmand en eau et en azote

Le Conservatoire des sites a donné son feu vert pour leur collecte. Durant les deux derniers étés, la botaniste de l'association a prélevé les graines sur site

à dose homéopathique, « entre 1 gramme et 20 grammes selon les espèces ». Le semencier Nungesser d'Erstein les a multipliées : les différentes espèces ont été implantées sur une vingtaine de parcelles de 1 à 30 ares, exploitées par des agriculteurs partenaires.

« Comme les quantités recueillies étaient insuffisantes, il a fallu faire une culture en serre avant de replanter dans les champs au printemps. Avec 1 gramme de centaurée du Rhin, on a pu ainsi obtenir 17 kilos de semences

la première année », détaille Bernard Heitz, le patron de Nungesser.

Mais il y a eu des échecs aussi. Sur une trentaine d'espèces sélectionnées, poursuit-il, « six ou sept n'ont pas germé ou ne sont pas récoltables techniquement ». D'où le choix assez large fait par les viticulteurs au niveau de la sélection.

La collecte de semences sauvages est une opération « délicate ». « Elle change d'un jour à l'autre, en fonction de la météo », souligne Bernard Heitz. Il y a

## Le semencier de l'environnement

Créée en 1973, la société Nungesser d'Erstein est une PME familiale de 10 personnes, spécialisée dans la production et la commercialisation de semences de plantes sauvages, destinées à la protection de l'environnement et à la compensation écologique. Un marché de niche émergent qui représente 10 % de son chiffre d'affaires.

L'entreprise travaille aujourd'hui avec cinq agriculteurs multiplicateurs sur une vingtaine d'ha, pour une quarantaine d'espèces de fleurs et de graminées sauvages. Nungesser a également une activité de mélangeur de gazon pour les paysagistes, de fabricant de mélanges spéciaux pour la renaturation et le réaménagement de sites paysagers : bords de routes, lignes TGV, pistes de ski... Par ailleurs, l'entreprise distribue des semences agricoles.

Elle sort annuellement entre 1 700 et 2 000 tonnes de graines par an.

une dizaine de jours, la majorité des plantes étaient en pleine floraison. Certaines espèces ont déjà été cueillies. Avec les fortes chaleurs, la récolte s'accélère.

## Un essai de semis à l'automne

Un semis expérimental sera réalisé à l'automne, dans trois ou quatre rangs de vignes, « pour voir ce qui lève ou pas, s'il faut modifier les proportions entre fleurs et graminées ». Et la totalité des 37 ha couverts par le projet seront ensemencés en 2019.

Outre sa sobriété, ce tapis végétal sauvage demande moins d'entretien. « Alors qu'un enherbement classique nécessite quatre passages de la faucheuse par an, là, un ou deux suffisent. » Toutes ces plantes bénéficieront du label Végétal Local, attribué par le ministère de l'Environnement, garantissant leur origine et leur traçabilité.

Encore faut-il voir comment la greffe prend. Jean Masson, directeur de recherches à l'INRA Colmar et coordinateur du projet REPERES, ne cache pas que l'expérimentation soulève de nombreuses questions scientifiques sur « la stabilité du mélange de plantes, le comportement des plantes, leur impact sur la vigne, la modification du sol ». Il faudra attendre 2020 pour avoir les premières réponses.

Mais au final, l'image du vignoble devrait s'en trouver améliorée. ■

Isabelle NASSOY



La centaurée du Rhin ou centaurée scabreuse fait partie du mélange de plantes retenu.

## POUR LES ABEILLES

Les initiatives en faveur de l'environnement se multiplient dans le vignoble. En octobre 2017, la ville de Ribeauvillé, Carola, la chambre d'agriculture et l'INRA ont ainsi mené en collaboration avec le syndicat viticole de la commune, une opération pour favoriser la biodiversité dans les vignes. Seize vigneron ont ainsi semé sur 7,5 ha, dans le secteur des sources Carola, un mélange de plantes mellifères sauvages, fourni par le semencier d'Erstein. Objectif du projet « vignes fleuries » : attirer les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles, marqueurs de la qualité environnementale d'un site, en



PHOTO DNA

l'occurrence la zone de captage de l'eau Carola.

## LE CHIFFRE

97 %

C'est le pourcentage des parcelles de vignes qui sont enherbées au moins un rang sur deux en Alsace. Objectif : faciliter le passage des tracteurs et équilibrer la vigueur de la vigne.